

Les moulins de la Chapelle Bertrand

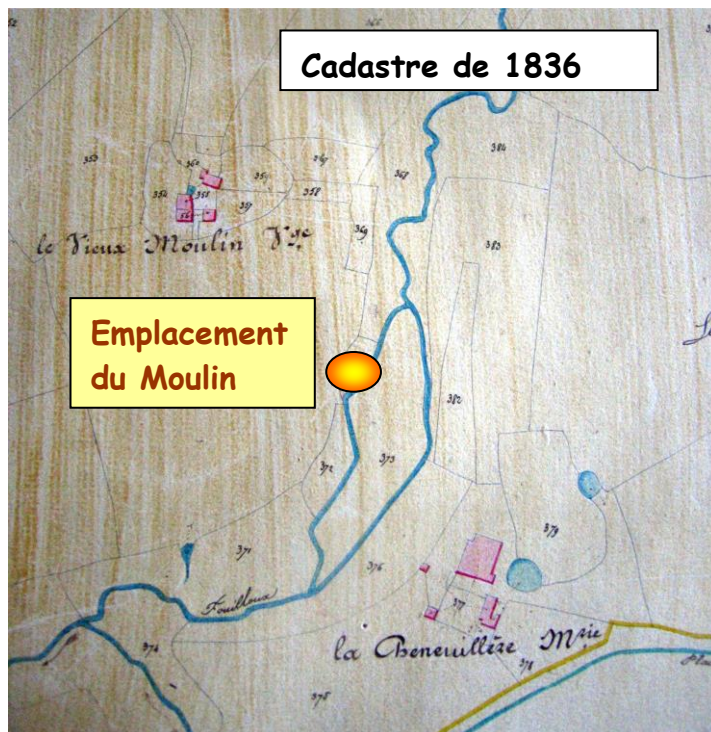
Au moment où le développement durable est tant évoqué et où apparaissent dans le paysage de Gâtine les pales des éoliennes, nous constatons que notre commune a déjà dans le passé utilisé les sources d'énergie renouvelables et non polluantes que sont l'eau et le vent.

Le premier préfet des Deux-Sèvres, le baron Dupin, dans son mémoire du début du XIX^e siècle¹, décrit ainsi notre commune : « *La Chapelle Bertrand, commune au sud-est et à sept kilomètres de Parthenay ; sa population est de 276 individus. Son territoire est baigné par les ruisseaux de la Lorgère et de l'Ajon ; il produit du seigle et renferme de bonnes prairies naturelles. On y compte quatre moulins à eau et trois à vent.* ». Si nous nous arrêtons sur cette dernière affirmation, essayons de retrouver où étaient localisés ces différents moulins.

Un lieu-dit de la commune permet facilement de situer l'un de ces sites : **le Vieux Moulin**.

Selon les archives, le vieux moulin qui donne son nom à ce lieu-dit² était le moulin à eau de la seigneurie de la Chapelle Bertrand. Il était localisé sur le ruisseau du Fouilloux qui comme son nom l'indique descend de l'étang du Fouilloux, au pied du Terrier. Ce petit ruisseau parcourt une grande partie de la commune d'est en ouest, en passant au sud de l'Ageon et de la Miolière avant d'alimenter, avec le ruisseau de l'étang de la Roulière, l'étang de l'Orgère. Un document de la fin du XVI^e siècle cite « *le Ténement du Viel Moulin* ». En 1642, un texte parle « *du moullin à eau apellé le Viaux Moullin* ». Le moulin semble fonctionner encore au XVII^e siècle mais en 1781-83 il est question de « *la borderie du*

Vieux Moulin » sans évoquer plus précisément le moulin. Dans toutes ces citations, il est qualifié de « *Vieux Moulin* », c'est dire qu'il devait être le plus ancien du territoire bertrandais. Des restes de ruines, bien que recouvertes par la végétation, permettent encore aujourd'hui de le localiser avec précision : au creux de la vallée située entre la Chêneulière et le hameau actuel du Vieux Moulin. Le bief sur lequel se trouvait la roue à eau, visible sur le cadastre de 1836 a aujourd'hui disparu. Un barrage permettait de constituer une réserve d'eau pour faire tourner la roue car le débit habituel du ruisseau n'était pas suffisant. La route reliant la Miolière à la Chêneulière n'existait pas alors³ et la retenue d'eau devait occuper une partie de la vallée, de légères déclivités dans les champs situés en amont témoignent des berges de cet étang. L'accès au moulin se faisait par le village situé au



nord et les ânes qui acheminaient les sacs de blé attendaient les sacs de farine à l'ombre des chênes d'une petite ouche qui était encore visible il y a quelques années⁴. Comme c'est habituel, chaque moulin

¹ « *Mémoire statistique du département des Deux-Sèvres, adressé au Ministre de l'Intérieur, d'après ses instructions, par le Citoyen Dupin, Préfet de ce Département, publié par ordre du Gouvernement, à Paris, imprimerie de la République, An XII.* » (1804)

² Le Vieux Moulin compte aujourd'hui 19 habitations et un bâtiment de type industriel.

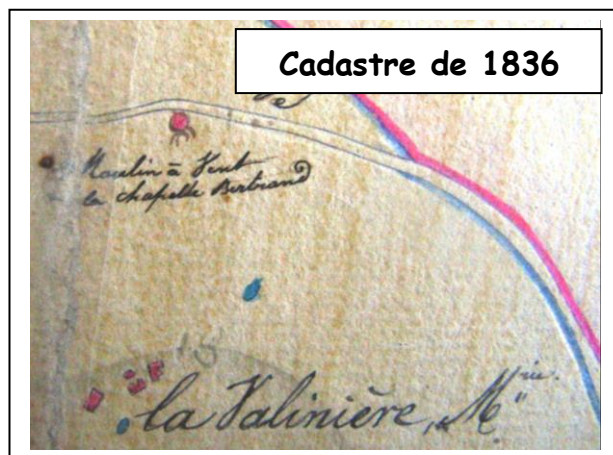
³ Elle a été construite en 1911 (se rapporter à l'article du bulletin municipal de 2008, page 36)

⁴ Témoignage recueilli dans les années 1970 auprès de Micheline et Louis Fleury qui habitaient ce hameau.

à eau était couplé avec un moulin à vent ; le meunier utilisait le moulin à eau lorsqu'il n'y avait pas assez de vent pour faire tourner les ailes du moulin. Le Vieux Moulin, d'après les archives était couplé avec le moulin à vent du bourg de la Chapelle Bertrand qui était situé à proximité de la Valinière comme le localise encore le cadastre de 1836.

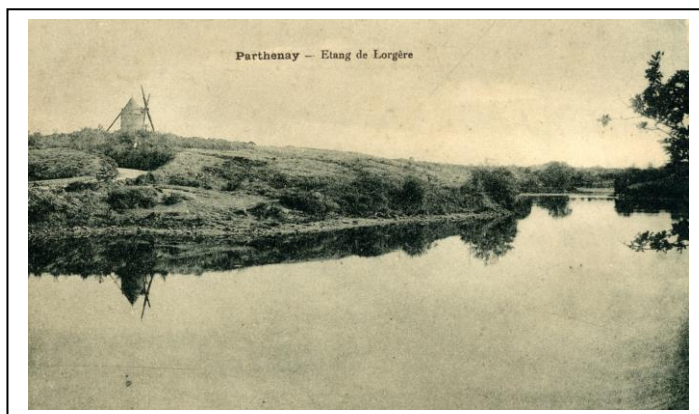
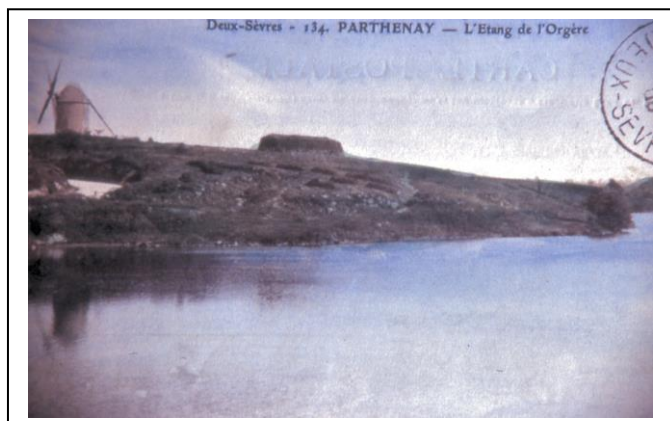
Le moulin de La Valinière.

Le site avait été judicieusement choisi en haut de la côte à proximité du chemin allant de la Chapelle Bertrand à Vasles, dans un lieu bien exposé aussi bien aux vents d'ouest qu'aux vents du nord, les vents dominants dans notre région. A ma connaissance, aucune trace ne subsiste de ce moulin à vent qui devait être vraisemblablement un moulin classique, c'est-à-dire un moulin-tour. Ce type de moulin est constitué d'une tour maçonnée surmontée d'un toit mobile. Plusieurs cartes postales du début du XXe siècle nous montrent un moulin de ce type : celui de la Petite Orgère dominant l'étang.



Les moulins de la Petite Orgère.

Sur ces photographies anciennes, il est curieux de constater que les ailes repliées du moulin à vent ne sont pas orientées dans le même sens : sur la vue de gauche, elles sont face aux vents du nord, sur la vue de droite, elles bénéficiaient des vents d'ouest.



Les ailes étaient au nombre de quatre constituées d'une armature en bois supportant une toile tendue. Elles faisaient tourner un axe horizontal qui lui-même transmettait le mouvement à l'axe vertical des meules par des engrenages en bois dur. Dans les ruines du moulin à vent de la Petite Orgère, un certain nombre de ces pièces en bois subsistent. Les meules étaient installées à l'étage mais le plancher qui les supportait n'a pas résisté aux intempéries et désormais elles gisent, en morceaux, sur le sol. Faute de documents d'archives, il est difficile de dater ce moulin à vent, car ce type de moulin a perduré pendant des siècles. Son emplacement figure sur le cadastre de 1836 qui est conservé à la mairie de la Chapelle Bertrand. Comme nous l'indiquions précédemment, ce moulin à vent était jumelé avec un moulin à eau qui était localisé en contrebas de la chaussée de l'étang de l'Orgère, chaussée qu'empruntait le chemin puis la route reliant Parthenay à la Chapelle Bertrand et qui est toujours visible au nord de la nouvelle route établie dans les années 1970. L'étang de l'Orgère et le moulin à eau sont très anciens : la comtesse d'Aubéry affirme, dans une lettre adressée à l'administration préfectorale, que le moulin et l'étang auraient été créés en 1566⁵. Dans ce même document, elle

⁵ Archives Départementales des Deux-Sèvres SC 8713.

atteste que « si la chute d'eau obtenue par la retenue a pu être utilisée comme force motrice d'un moulin, l'étang de Lorgère est destiné depuis un temps immémorial à conserver et à élever du poisson (...) Les baux du moulin interdisaient aux fermiers de tourner pendant la pêche » On peut imaginer qu'au moment de la pêche de l'étang et pendant les périodes de sécheresse, les meuniers utilisaient le moulin à vent situé au dessus de l'étang.

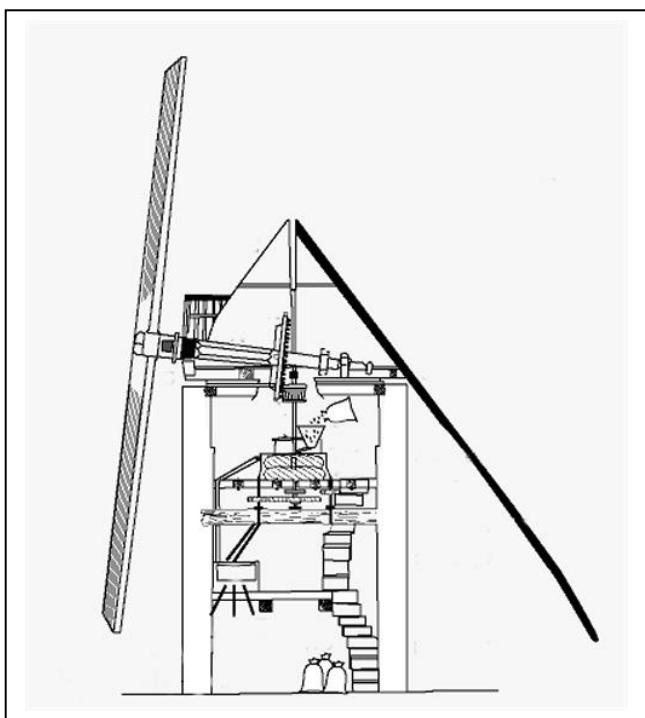
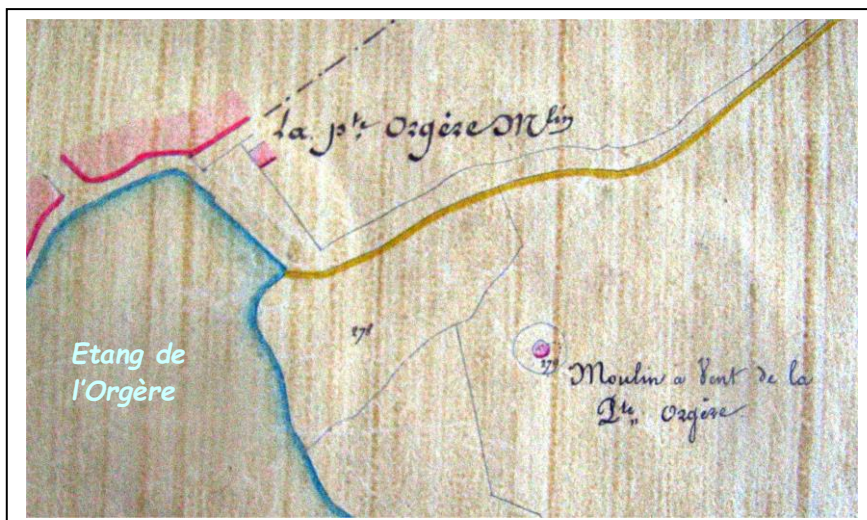


Schéma du fonctionnement d'un moulin à vent



Le moulin à vent de la Petite Orgère en 1990

. A quelle date, les moulins de la Petite Orgère ont-ils cessé de moudre les grains ? Un document d'archives de 1905 précise que « moulin (à eau) de l'Orgère fonctionnait d'une manière à peu près permanente avant son chômage définitif »⁶. Il semble donc arrêté dans les premières années du XX^e siècle. Une nuit d'avril 1981, les vannes étant fermées, l'eau passa par-dessus la chaussée et détruisit une partie des bâtiments du moulin à eau.



Dans cette lettre datée du 25 juin 1920, Louise d'Aubéry s'oppose au sous-préfet de Parthenay à propos de l'ouverture des vannes de l'étang réclamée par les riverains du Gerson, en aval de l'étang. Ces derniers s'étaient plaints « de l'irrégularité de la levée des vannes par temps de pluies torrentielles, l'eau emporte le linge aux femmes qui sont aux lavoirs et l'été, la trop grande retenue d'eau les prive de l'eau indispensable pour laver le linge et faire boire le bétail » (Lettre au Préfet du 15 décembre 1910)

⁶ ADDS SC 8713 lettre de M. Lesierre, ingénieur en chef du département.

Les moulins de la Pierre Levée et le moulin de la Gautrie



La chaussée du moulin à eau de la Pierre levée

En aval du moulin de la Petite Orgère, dans la vallée pittoresque du Gerson⁷ se trouvaient un moulin à eau et comme il se doit, plus haut sur le coteau, un moulin à vent : les moulins de la Pierre Levée⁸.

Le cadastre de 1836 les localise avec précision. Aujourd'hui encore les ruines de ces deux moulins témoignent de leur passé. En aval du lieu-dit le Coteau (commune de Parthenay) et à peu de distance du viaduc édifié pour la voie de chemin de fer Parthenay Poitiers, une chaussée barrait le Gerson et un bief dirigeait le courant à travers deux impressionnants rochers vers la roue à aubes qui se trouvait à l'intérieur du bâtiment, l'eau tombant sur la partie supérieure. Plus haut en direction de la Piaure, subsistent les ruines circulaires du moulin à vent⁹. Dans la même vallée du Gerson, quelques centaines de mètres en aval, se trouvait un autre moulin à eau celui de la Gautrie.

D'après le cadastre de 1836, un bief conduisait au moulin dont la roue à aubes semble être extérieure au bâtiment et tournant au fil de l'eau.

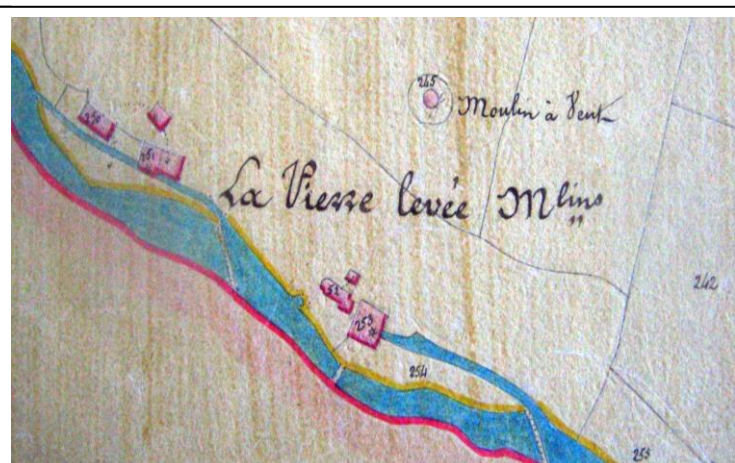
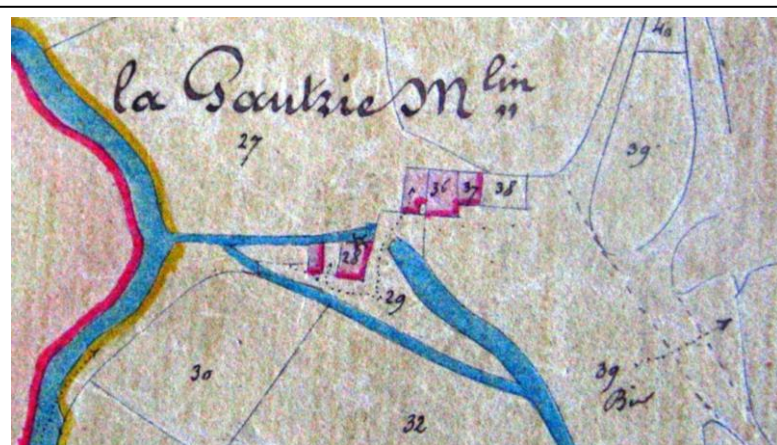
Ainsi, la commune de la Chapelle Bertrand comptait bien, comme l'affirmait le préfet Dupin quatre moulins à eau (Le Vieux Moulin, la Petite Orgère, la Pierre Levée, la Gautrie) et trois moulins à vent (La Valinière, la Petite Orgère et la Pierre Levée).

¹⁰



Moulin à vent de la Pierre Levée

Michel BERNIER
Le Vieux Moulin
18 décembre 2009



⁷ Le ruisseau qui parcourt cette vallée avant de rejoindre le Thouet, à la limite des communes de Parthenay et de la Peyratte est appelé officiellement le Gerson mais pour beaucoup de Gâtineaux, il s'appelle le Jarson.

⁸ Le toponyme de Pierre Levée a pu suggérer la présence en ce lieu d'un menhir. Les nombreux et énormes rochers granitiques qui s'y trouvent ont en effet des allures de mégalithes.

⁹ Tous nos remerciements à MM Fichet et Imbert de nous les avoir fait découvrir.

¹⁰ Nous serions reconnaissants à toute personne possédant des renseignements sur ces moulins ou sur les meuniers qui les ont fait fonctionner de nous les communiquer.